

## Commentaire sur le rapport de caisse 2022

### 1. introduction

L'exercice comptable 2022 se clôt sur un excédent de recettes de CHF 16'143.76 (année précédente : bénéfice de CHF 1'051.35).

Pour la septième année consécutive, nous pouvons également présenter un bénéfice annuel à l'assemblée générale. Et ce, malgré le fait que la pandémie de COVID-19 nous ait accompagnés pendant une partie de l'année pour la troisième année consécutive et que nous n'ayons pu mener nos activités et assister aux matchs de l'équipe nationale suisse de football, y compris les événements des donateurs, comme d'habitude qu'à partir de septembre 2022. Vous trouverez ci-dessous mon commentaire sur la présentation des comptes 2022.

### 2. compte d'exploitation 2022

#### 2.1 Recettes

**Cotisations ordinaires des membres CHF 72'273.65 (année précédente CHF 76'815.02).** Contributions des donateurs CHF 33'800.00 (année précédente CHF 850.00). Le nombre de membres a continué à se réduire durant l'année d'exploitation en cours en raison des incertitudes persistantes liées à la pandémie de COVID-19. Les contributions des donateurs reçues en 2020 ont été portées au crédit de l'année d'exploitation actuelle, après qu'une réception des donateurs a pu être organisée pour la première fois en septembre 2022 avant le match Suisse - République tchèque à Saint-Gall.

Les recettes provenant des insertions dans notre bulletin CHF 6'462.00 (année précédente CHF 12'024.00) sont restées constantes (mais seulement 2 numéros de Foot au lieu de 4 jusqu'à présent). Un grand merci à notre annonceur, le Wyhus Belp!

#### 2.2 Dépenses

Les frais de notre magazine + expédition (2 numéros) ont grevé le compte d'exploitation de CHF 25'386.00 (année précédente CHF 44'772.00).

En 2022, nous avons versé à l'Association suisse de football une contribution de CHF 27'920.00 (CHF 22'500.00 l'année précédente) pour la promotion de la relève, malgré des contreparties encore partiellement réduites.

Les dépenses pour la gestion du secrétariat/comptabilité se sont élevées à CHF 16'074.00 (année précédente CHF 12'911.00).

Pour l'assemblée générale ordinaire de 2021 (organisation d'un vote écrit le 28.1.2022 et comptabilisation d'une provision de CHF 4'000.00 comme part pour l'assemblée générale 2023), nous avons imputé un montant de CHF 5'800.20 aux comptes annuels 2022.

Les recettes de CHF 3'054.40 pour la vente de billets aux membres sont compensées par des dépenses de CHF 3'054.40 à l'ASF pour l'achat de billets.

Sponsors + actions publicitaires (3 matchs à domicile, 1 réception de donateurs)  
CHF 12'375.50 (année précédente CHF 0.00).

### **3. bilan au 31.12.2022**

#### **3.1 Actifs**

L'avoir PC/banque s'élève à CHF 347'556.91 (année précédente : 394'586.33).

#### **3.2 Passifs**

Le compte courant du virage des supporters se solde par CHF 939.35.

Dans les passifs transitoires, CHF 4'000.00 (année précédente CHF 70'299.65) ont été comptabilisés en fin d'année la part pour l'assemblée générale 2023.

Les provisions pour les actions publicitaires et un secrétariat propre d'un montant de CHF 174'000.00 (année précédente CHF 174'000.00) n'ont pas dû être débitées ou dissoutes.

La provision pour le fonds publicitaire de CHF 14 500.00 (année précédente CHF 14 500.00) a également été maintenue.

### **4. excédent de recettes**

L'excédent de recettes de CHF 16'143.76 a été crédité au capital librement disponible. Situation au 31.12.2022 : CHF 157'307.56 (année précédente : CHF 141'163.80).

### **5. remarques finales et remerciements**

Je tiens à remercier le président Rico Luginbühl et l'ensemble du comité des Amici ainsi que les vérificateurs des comptes pour la collaboration très agréable et la confiance qu'ils m'ont accordée. Un grand merci à tous nos membres, donateurs et annonceurs pour leur formidable soutien à notre association !

Muri, septembre 2023

Fabian Zulliger, Geschäftsführer  
Zulliger Treuhand & Consulting  
Sportmanagement/Coaching